

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 FEVRIER 2006

---

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 3 février 2006 à 14h30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique

#### ETAIENT EXCUSES :

- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan donnant pouvoir à Mme ANNEE
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Mr HAMEL
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique donnant pouvoir à Mr MOREAU

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

## Conseil d'administration

du 03/02/2006

### II-Questions budgétaires et financières

#### 4 – Budget annexe Concession : Exercice 2006 : Budget primitif

Le Président rappelle au Conseil d'Administration que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 7 décembre 2005.

Sur la base des orientations définies, le projet de budget annexe Concession pour l'exercice 2006 est présenté pour les montants suivants :

Section d'investissement : 395 200.00 €

Cette section prévoit les programmes de travaux à réaliser limitativement sur le Domaine Public Fluvial concédé, à savoir :

- Bathymétrie topographie :	20 000 €
- Protection des berges :	15 200 €
- Lutte contre la jussie :	50 000 €
- Signalisation touristique :	17 000 €
- Gros entretien du halage :	30 000 €
- Réfection du chemin de halage :	190 000 €
- Travaux sur la maison éclusière de Redon :	63 000 €
- Création de parkings sur le halage :	10 000 €

Les subventions habituelles seront sollicitées de la Région Bretagne. Dans l'attente, l'équilibre de la section est réalisé par un emprunt de 395 200 €, dont le montant sera revu en fonction des subventions obtenues.

Section de fonctionnement : 307 920.00 €

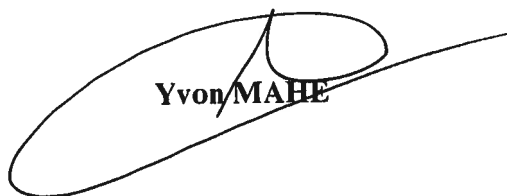
En dépenses, les différents crédits sont redéployés, mais le montant total de la section est inférieur à celui de 2005 (324 620.00 €).

En recettes, l'équilibre de la section est réalisé par un virement du budget Principal ramené à 185 420.00 € (202 916.00 € en 2005).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte comme proposé le budget annexe Concession pour l'exercice 2006
- sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées au budget ou en annexe à la présente délibération

Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT

  
Yvon MAHE

